

TIZI-OUZOU

Un attentat évité de justesse à Maâtkas

Le pire a été évité de justesse au niveau de l'antenne administrative de Berkouka, au niveau du village Afir, dans la commune de Maâtkas. Une catastrophe aurait pu se produire si une bonbonne de gaz piégée, placée dans l'enceinte de cette annexe de la mairie, n'avait pas été découverte à temps. Combien de victimes aurait-elle faites et quel serait l'ampleur des dégâts si l'entreprise était allée jusqu'au bout ? Une question qu'on ne cessait de se poser et qui donne froid au dos.

La bonbonne posée dans la nuit de mardi à

mercredi a été découverte par le seul fonctionnaire qui exerce dans cette antenne le mercredi matin, plus d'une heure après son ouverture, au moment où des citoyens étaient sur place pour la délivrance de documents administratifs.

Elle était placée sur un réchaud allumé qu'elle alimentait elle-même par le biais d'un tuyau. "Elle pouvait exploser à n'importe quel moment", nous disent les responsables de l'APC de Maâtkas qui, alertés par le fonctionnaire, ont vite saisi les services de sécurité et la Protection civile.

Mais devant la lenteur de l'intervention, deux élus se sont précipités sur les lieux en utilisant leur véhicule personnel, et c'est là que l'un d'eux a eu le courage, au péril de sa vie, de s'approcher de la bonbonne, de fermer la vanne, de la détacher du réchaud et de la jeter à l'extérieur, évitant ainsi une explosion certaine.

Nous avons appris au niveau de la même APC que ce jeudi le chef de la toute nouvelle Sûreté de daïra s'est rendu sur les lieux en compagnie du P/APC. La bonbonne ainsi que le réchaud auraient été récupérés pour les

besoins de l'enquête.

Par ailleurs, cette antenne a été fermée après cet incident sur ordre du P/APC. Il convient de signaler que ce n'est pas la première fois que celle-ci fait l'objet d'actes de sabotage. Dans un passé tout récent, un incendie qu'on a attribué à des mains intentionnelles s'y est déclaré et a endommagé une bonne partie des guichets entraînant sa fermeture temporaire. D'ailleurs, c'est cet endroit qui a été utilisé pour poser la bonbonne en question.

R. A.

BOUZEGUENE

La grogne des éleveurs de bovins

Les 130 éleveurs de bovins du village Aït-Salah, périmètre de l'Akfadou à la limite est de la wilaya de Béjaïa, dont le cheptel avoisine les 2 000 têtes, fulminent contre les pouvoirs publics, responsables à leurs yeux de l'état de déliquescence dans lequel se trouverait leur élevage en extensif, une activité qui constitue la ressource principale des habitants de cette localité nichée au pied du massif forestier.

Les éleveurs qui se sont adressés à notre bureau et qui affirment parler au nom de leurs camarades dirigent aussi leurs récriminations contre la subdivision agricole de Bouzeguène accusée de faire dans la marginalisation, l'exclusion et la rétention de l'information. Ils en veulent pour preuve les contacts qu'ils disent entrepris à leur insu dans le cadre de leur activité. A l'origine de l'ire de ces éleveurs, les projets de désenclavement de leurs exploitations qui tardent, selon eux, à être réalisés en dépit de leur inscription tels que le sablage et la réalisation des ouvrages de la route sur une distance de 4,5 km, l'extension du réseau électrique et l'alimentation en eau des bassins d'abreuvement — ce dernier projet étant l'œuvre des services agricoles. Des projets anciens dont ils affirment avoir bénéficié dans le cadre du programme de développement rural.

C'est, cependant, le projet de la route dont la fiche technique serait prête depuis l'été dernier, qui taraude l'esprit des éleveurs qui ne comprennent pas "pourquoi le projet a été versé aux forêts". L'impraticabilité de ce réseau situé à 1 100 m d'altitude, qui se dégrade de jour en jour, selon eux, expose le cheptel au danger comme ce fut le cas l'hiver 2004 où 350 bêtes auraient péri de famine, car l'approvisionnement ainsi que le déplacement du vétérinaire étaient impossibles. "On n'a rallié les étables par l'ouest qu'après l'arrêt des chutes de neige et grâce à un volontariat", se remémorent les éleveurs qui indiquent par ailleurs que "le réseau portant extension de l'électricité est bloqué en dépit du fait qu'il soit passé en commission".

Un éleveur soutient même que cette malheureuse expérience l'a contraint à cohabiter avec les bêtes logées dans le salon de sa bâtisse ! S'enorgueillissant de fournir au marché chaque année quelque 800 veaux au marché local, ils dénoncent la marginalisation dont ils disent faire les frais de la part des services agricoles alors qu'ils sont détenteurs de cartes d'agriculteurs : "Ils ne

nous disent pas la vérité, ils ne nous sensibilisent pas et ils nous orientent vers le maire en cas de besoin alors que celui-ci n'a rien à voir avec nous."

Songeant à la meilleure manière de s'organiser pour défendre leurs droits, ils plaident pour de nouveaux rapports avec les services concernés de l'agriculture "avec qui ils veulent bien coopérer dans l'intérêt du développement". Ils soutiennent que par le passé ils n'ont jamais bénéficié de la moindre séance de vulgarisation du fait du manque de communication. Concernant l'aide de l'Etat, la circonspection est de mise chez ces éleveurs en colère. "Le discours de l'Etat, on veut bien y croire", tance cet éleveur qui déplore la perte de 32 ovins touchés par la langue bleue sans avoir bénéficié de la moindre indemnisation "car personne n'est venu s'enquérir de la situation ni ne nous a expliqué comment nous y prendre en dépit du fait qu'on se soit rapprochés de ces services". Aucune équipe ne s'est déplacée pour l'incinération des bêtes, "on les a laissées aux chacals". Les interrogations sur ce qui adviendrait en cas de maladie du cheptel sont également de mise chez ces agriculteurs qui exigent à ce qu'on traite directement avec eux en tant que vrais interlocuteurs. En définitive, les éleveurs contestataires comptent s'en remettre aux plus hautes autorités

du pays pour revendiquer leurs droits et, pestant contre le fait qu'on doute de la représentativité de leur démarche, menacent de faire venir leurs 2 000 bêtes au siège de la daïra s'il leur faut prouver leur cohésion.

A la subdivision agricole, on soutient tout bonnement que ces éleveurs, comme tous les autres, bénéficient du programme de développement rural dont la réalisation est en cours. "C'est un programme intégré dépendant de plusieurs autres secteurs, et le nôtre a fait et fait son travail", soutient un technicien qui précise que ce programme de développement à l'initiative locale répond à la demande de toute la communauté de l'Akfadou. "Il y a des choses réalisées et d'autres qui le seront bientôt", confie un autre technicien qui cite les services dont auraient bénéficié ces fellahs comme la réalisation des abreuvoirs et la piste et invite les agriculteurs à se rapprocher de la subdivision agricole en cas de besoin où les portes leur sont ouvertes.

Réfutant les reproches d'exclusion, ils indiquent que ces fellahs se présentent à leurs services quotidiennement à titre individuel et collectif et accèdent à toutes les informations et prestations sans le moindre problème.

S. Hammoum

BOGHNI

Ouverture d'une agence Alcatel

Le boom que connaît, ces dernières années, le secteur des télécommunications et de la téléphonie mobile en particulier a créé un climat de compétition entre les différents opérateurs au grand bonheur des consommateurs qui n'en demandent pas moins.

L'ouverture du marché aux opérateurs privés a ainsi bousculé Algérie Télécom qui ne peut plus compter sur le monopole dont il jouissait il n'y a pas si longtemps. Une nouvelle donne qui a incité les responsables de l'opérateur historique à se jeter dans la bataille de la compétitivité pour faire valoir ses atouts. C'est dans cet esprit qu'il mène une politique de rapprochement de ses clients qui s'est traduite à Boghni par la décision de procéder, au courant de ce premier trimestre de l'année 2007, à l'ouverture d'une agence

Alcatel au chef-lieu de la daïra de Boghni au grand bonheur des abonnés. Ces derniers, pour la moindre prestation de services, étaient contraints de subir les désagréments des déplacements à Draâ-El-Mizan dont l'agence locale assurait la gestion des lignes des clients habitant dans la région de Boghni.

Cette nouvelle agence aura ainsi à couvrir les équipements de Mechtras, Aït-Imghour, Aït-Kouffi, Aït-Mendès, Bounouh et du chef-lieu de Boghni, soit près de 5 000 lignes. Installée dans les locaux du central téléphonique situé à la sortie ouest de la ville en direction de Draâ-El-Mizan, elle assurera les recouvrements et autres prestations inhérentes à la gestion des lignes téléphoniques.

A. A. Y.

LOGEMENTS SOCIAUX
A MECHTRAS

La liste des bénéficiaires connue

Quel beau cadeau de fin d'année auquel ont eu droit les habitants de la commune de Mechtras ! La liste des bénéficiaires des 44 logements sociaux a été, en effet, rendue publique le 26 décembre dernier.

Une véritable première dans la localité puisque c'est le premier programme de logements sociaux qui y voit le jour et ce, depuis la création de la commune de Mechtras au milieu des années 1980. A ce propos, il faut reconnaître à l'actuelle APC issue des dernières élections municipales de novembre 2005 le mérite d'avoir relancé et concrétisé un programme qui date de 1997 ; les travaux ayant été entamés au début de l'année 2006, ils sont en voie d'achèvement pour un premier bloc de 18 unités alors que 12 mois sont estimés nécessaires pour la réception des 26 autres.

Concernant l'établissement de la liste des bénéficiaires, MM. Halliche et Ighebrouen, respectivement président de l'APC et membre de l'exécutif communal, nous ont déclaré avoir travaillé dans le cadre d'une commission de daïra à laquelle ont été associés la brigade de la commission d'enquête ainsi que les représentants des comités de village pour une meilleure équité. Les critères d'attribution ont été arrêtés en fonction de la situation sociale des postulants, d'où le choix porté sur les plus démunis d'entre eux, ont précisé nos interlocuteurs.

M. Halliche a, cependant, reconnu la difficulté de la tâche en affirmant : "Nous aurions aimé satisfaire toutes les demandes, malheureusement cela est impossible en raison de l'inadéquation entre l'offre et la demande."

En effet, 9 logements ont été affectés dans le cadre du recensement des occupants de l'ex-SAS et de la cité précaire dont l'assiette a été récupérée pour la construction d'un nouveau siège de l'APC. C'est dire qu'en réalité, la commission n'avait plus que 35 logements à répartir au profit de près de 400 postulants. Encore qu'on a pu mener à terme l'opération des 310 aides à l'autoconstruction, ce qui a permis de faire un tant soit peu baisser la pression. Pour notre part et loin de toute démagogie, nous partageons sincèrement la tristesse et l'amertume de nos concitoyens déçus auxquels la loi accorde le droit de recours auprès de la commission de wilaya".

A. A. Y.

MEDEA

BOUGHEZOUL

Le projet de la ville du futur ressuscité ?

Il y a un peu plus de vingt ans, "la ville du futur" Boughezoul, distante de 88 kilomètres au sud du chef-lieu de wilaya, avait été retenue dans le schéma d'aménagement du territoire nord-centre. Ce projet ambitieux des années 1970 visait le désengorgement de la capitale par le transfert de certaines de ses activités et services, avec à la clé un mouvement de population important estimé à 3 millions d'habitants, des villes du Nord vers cette nouvelle mégapole. Le programme global prévoit une emprise urbaine de 1 700 ha, une assiette foncière destinée à la réalisation de 24 000 logements pour une population à terme de 100 000 habitants avec la création de 27 500 emplois s'articulant autour du tertiaire financier, commerce et tourisme, logistique et transport, agriculture et agroalimentaire, enseignement supérieur, technologies de l'information, ensemble présidentiel et infrastructures sportives. Ce projet fut gelé avant d'être exhumé par le ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement dont le premier responsable a effectué une visite d'inspection et de travail dans la wilaya de Médéa et présenté le plan d'aménagement d'urbanisme et d'architecture relatif à la ville nouvelle de Boughezoul.

Des sources au courant du projet parlent d'une grande option visant trois axes majeurs, inverser la tendance "littoraliste", développer les Hauts-Plateaux et promouvoir un rééquilibrage urbain du pays d'autant que 65% de la population nationale est concentrée sur une superficie ne dépassant pas les 4% du territoire, que 25% sont localisés dans les Hauts-Plateaux sur une superficie de 9% et seulement 1% occupent une superficie qui représente 87% du territoire national au Sud.

Un anachronisme avéré entre l'orientation des instruments d'aménagement et de planification spatiale et la poussée d'urbanisation sans précédent qui impose, aujourd'hui, le lancement effectif de nouvelles villes, car la tendance urbaine atteindra 80% à l'horizon 2025.

Hamid Sahnoun